



République Démocratique du Congo

Primature

COMITE NATIONAL DU DESARMEMENT ET DE LA SECURITE INTERNATIONALE

« CND-SI »

REPERTOIRE DES STRUCTURES DE MISE EN OEUVRE DES INSTRUMENTS JURIDIQUES INTERNATIONAUX DU SECTEUR DU DESARMEMENT ET DE LA SECURITE INTERNATIONALE PAR MINISTERE.

Note : (*) Certains instruments sont transversaux quatre Ministères ou Commissions dans leur domaine d'intervention.

N°	MINISTERES	SERVICES/COMMISSIONS ET POINTS FOCaux	DOMAINES D'INTERVENTION (Matières/Dimension)	N°	INSTRUMENTS (OU PROCESSUS) Y RELATIFS (à titre indicatif et non exhaustif)
01	Intérieur et Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Commission Nationale des Armes Légères et de Petit Calibre et de Réduction de la Violence Armée (CNC-ALPC) - Commission Nationale de Lutte Antimines. - Centre Congolais de Lutte Antimines (CCLAM). - Commission Permanente des Frontières. - Commission Nationale des Réfugiés (CNR). - Police des Frontières. 	<ul style="list-style-type: none"> Désarmement Désarmement Désarmement Sécurité Internationale Sécurité Internationale Sécurité Internationale 	<ul style="list-style-type: none"> 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 	<ul style="list-style-type: none"> Convention de Kinshasa : Convention de l'Afrique Centrale pour le Contrôle des Armes Légères et de Petit Calibre de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage. TCA : Traité sur le Commerce des Armes. Arrangement de Wassenaar sur la réglementation des exportations d'Armes Classiques et de bines et technologies à double usage. Convention sur les Armes à Sous-munitions (*) Convention sur l'interdiction des Mines Anti-personnel. Protocole de Nairobi sur la prévention, le contrôle et la et la réduction des Armes Légères. Convention sur les Armes Chimiques. Convention sur l'interdiction ou limitation de l'emploi de certaines Armes Classiques. TICE : Traité d'interdiction complète d'essais nucléaires. Pacte de non-agression et de défense commune de l'Union Africaine.

		<ul style="list-style-type: none"> - Fraude Documentaire. - Conseil National de la Protection Civile. - STAREC - Direction Générale de Migration (DGM) - Direction de la Protection Civile/SG Intérieur 	<p>Sécurité Internationale</p> <p>Sécurité Internationale</p> <p>Désarmement</p> <p>Sécurité Internationale</p> <p>Sécurité Internationale</p>	<p>11</p> <p>12</p> <p>13</p> <p>14</p> <p>15</p> <p>16</p> <p>17</p> <p>18</p> <p>19</p> <p>20</p>	<p>Convention de Kampala : Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique.</p> <p>CIMAP : Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des Mines Antipersonnel et sur leur destruction ou « Convention d'Ottawa sur les Mines Antipersonnel ».</p> <p>CCAC : Convention de 1980 sur certaines Armes Classiques.</p> <p>Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des Armes à Sous-munitions « CASM » ou « Convention d'Oslo sur les Armes à Sous-munitions ».</p> <p>Protocole de Genève : Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques.</p> <p>CIAB : Convention sur l'interdiction de la mise au point de la fabrication et du stockage des Armes Bactériologiques (Biologiques) ou à toxine et sur leur destruction.</p> <p>CIAC : Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'usage des Armes Chimiques et sur leur destruction.</p> <p>Résolution 1540 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies (sur la non-prolifération des Armes Nucléaires, Chimiques et Biologiques et leurs vecteurs qui constituent une menace pour la paix et la Sécurité Internationale).</p> <p>Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines Armes Classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. (*)</p> <p>Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'Armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions,</p>
--	--	--	--	---	---

					additionnel à la Convention des Nations-Unies contre la criminalité transnationale organisée.
				21	Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles.
				22	RCTM : Régime de contrôle de la technologie des missiles.
				23	Traité de Pelindaba.
				24	Convention contre le terrorisme international.
				25	Lutte contre le fraude documentaire et le blanchiment d'argent dont les effets ont un caractère transfrontalier.
				26	Déclaration de Bamako sur la position africaine commune sur la prolifération, la circulation et le trafic illicites des Armes Légères et de Petit Calibre.
				27	Pacte de défense mutuelle des pays membres de la SADC.
				28	Protocole relatif à la création du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine.
				29	Protocole sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la SADC.
				30	Protocole de la SADC.
				31	Pacte sur la sécurité, la stabilisation et le développement dans la Région des Grands Lacs.
				32	Résolution 46/37 B de l'Assemblée Générale de l'ONU sur le Comité Consultatif Permanent.
				33	Convention Internationale pour la répression des actes du terrorisme nucléaire.
				34	Convention de 1991 sur le marquage des explosifs plastiques et en feuilles aux fins de détection.
				35	Résolution 1820, 1888, 1889, 1960, 2016, 2122, 65/74, 65/69, 1325, 1373, 1368, 2016, 2098, 2147 etc. des Nations-Unies.
				36	Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme.

02	Affaires Etrangères	<ul style="list-style-type: none"> - Délégation Générale du Gouvernement chargée de liaison avec la MONUSCO (DGMONUSCO). - Mécanisme Nationale de Suivi. 	<p>Désarmement</p> <p>Désarmement et Sécurité Internationale.</p>	<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>6</p> <p>7</p>	<p>Accord de Siège entre la RDC et la MONUC (actuelle MONUSCO) « SOGA »</p> <p>Résolution 1925, 2098, 2147, 1377, 1373 du Conseil de l'ONU.</p> <p>Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et le Région « Accord-cadre d'Addis-Abeba ».</p> <p>Statut de Rome sur la Cour Pénale Internationale.</p> <p>Convention Internationale pour la répression du financement du terrorisme.</p> <p>Convention internationale contre la prise d'otages.</p> <p>Pacte sur la sécurité, la stabilisation et le développement dans la Région des Grands Lacs.</p>
03	Coopération Régionale et Internationale	-		<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>6</p> <p>7</p> <p>8</p> <p>9</p> <p>10</p> <p>11</p> <p>12</p>	<p>Accord de Siège entre la RDC et la MONUC (actuelle MONUSCO) « SOGA »</p> <p>Résolution 1925, 2098, 2147, 1377, 1373 du Conseil de l'ONU.</p> <p>Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et le Région « Accord-cadre d'Addis-Abeba ».</p> <p>Statut de Rome sur la Cour Pénale Internationale.</p> <p>Convention Internationale pour la répression du financement du terrorisme.</p> <p>Convention internationale contre la prise d'otages.</p> <p>Pacte sur la sécurité, la stabilisation et le développement dans la Région des Grands Lacs.</p> <p>Convention contre le Terrorisme international.</p> <p>Convention Internationale pour la répression du financement du terrorisme.</p> <p>Convention Internationale de 1997 pour la répression des attentats terroristes à l'explosif.</p> <p>Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme.</p> <p>Protocole de l'extradition.</p>

04	Défense Nationale et Anciens Combattants	<ul style="list-style-type: none"> - Commission DDR/UEPNDR - Mécanisme de Coordination des actions sur les ALPC 	<p>Désarmement</p> <p>Désarmement</p>	1	Idem la quasi-totalité des processus du Ministère de l'Intérieur et Sécurité.
05	Commerce Extérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Office Congolais de Contrôle (OCC) 	Sécurité Internationale	1 2 3 4	<p>TCA : Traité sur le Commerce des Armes.</p> <p>1) RMCE : Régimes multilatéraux de contrôle des exportations.</p> <p>Résolution 64/64, 65/75 de l'ONU.</p> <p>Déclaration de Bamako (de l'année 2000).</p>
06	Recherche Scientifique	<ul style="list-style-type: none"> - Commissariat Général à l'Energie Atomique (CGEA) - Centre de Recherche et d'Etudes Nucléaires de Kinshasa (CREN-K) - Centre National de Protection contre les rayonnements Ionisants (CNPRI) - Commission de Lutte contre les Armes Chimiques et Biologiques (non opérationnelle à ce jour, bien que légalement instituée). - Centre Nucléaire (non opérationnel, bien que légalement institué). - Institut National de Radioprotection (INPR) (non opérationnel). 	<p>Désarmement et Sécurité</p> <p>Désarmement et Sécurité</p> <p>Sécurité</p> <p>Sécurité</p> <p>Sécurité</p>	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	<p>Traité d'interdiction complète d'essais nucléaires.</p> <p>CPPNM : Convention sur la protection physique des matières nucléaires.</p> <p>Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechniques.</p> <p>Protocole Additionnel de Nagaya-Kuala Lumpur relatif au Protocole de Cartagena.</p> <p>Convention Internationale de 2004 pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires.</p> <p>Convention Internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires.</p> <p>Traité interdisant les essais d'Armes Nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau.</p> <p>Idem 15 Ministère de l'Intérieur et Sécurité</p> <p>Idem 16 Ministère de l'Intérieur et Sécurité</p> <p>Convention de Londres ou LC72 : Convention sur la prévention de la pollution des mers résultats de l'immersion de déchets.</p> <p>Convention de Vienne sur la protection de la couche d'Ozone.</p>

07	Environnement, Conservation de la Nature et Développement Durable	<ul style="list-style-type: none"> - Programme Régional de Gestion de l'Information Environnementale (PRGIE) - Programme Régional d'Education Environnementale de la SADC. - Comité International du Bassin du Congo-Oubangi et Sangha (CICOS) - Réseau d'Armes protégées d'Afrique Centrale (RAPAC). 	Sécurité Internationale	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	<p>Idem de 1 à 11 du Ministère de la Recherche Scientifique.</p> <p>Charte Mondiale de la Nature.</p> <p>CCNUCC : Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques.</p> <p>Résolutions 65/159, 65/161 de l'ONU.</p> <p>CIPV : Convention Internationale pour le protection des Végétaux.</p> <p>Convention de Bâle sur le contrôle des Mouvements transfrontalières des déchets dangereux et de leur élimination.</p> <p>Convention MARPOL 73/78 : Convention Internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, telle que modifiée par le protocole de 1978 y relatif.</p> <p>Déclaration de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique.</p> <p>Convention Africaine pour la Conservation de la Nature et des ressources naturelles.</p> <p>Convention de Maputo (n° 19 réservée).</p>
08	Industrie	-	Désarmement et Sécurité Internationale	1 2 3	<p>Idem les instruments du Ministère de l'Intérieur et Sécurité, de la Défense Nationale et de la Recherche Scientifique relatifs à la mise au point, et à la fabrication ou à l'assemblage des armes illicites ou interdites.</p> <p>Résolution 65/58, 65/59, 65/57, 65/56, 65/55, 65/54, 65/48, 65/39 de l'ONU.</p> <p>PoP : Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.</p>
09	Finances	- Cellule Nationale des renseignements Financiers (CENAREF)	Sécurité Internationale	1 2 3	<p>Idem tous les instruments relatifs au Commerce des Armes des Ministères de l'Intérieur et Sécurité.</p> <p>Convention contre le Terrorisme international.</p> <p>Lutte contre la fraude documentaire et le blanchiment</p>

		- Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA)	Sécurité Internationale	4 5 6 7 8 9	d'argent dont les effets ont un caractère transfrontalier. Code de douane et accises. Convention Internationale pour la répression du financement du terrorisme. Résolution 1373 de l'ONU. Convention Internationale de 1997 pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. Convention des Nations-Unies contre la corruption. Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme.
10	Justice	- OIPC – Interpol - Lutte anti-drogue	Sécurité Internationale Sécurité Internationale	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	Résolution 1820, 1888, 2106 2122, 65/69, 2016, 65/212, 65/193 de l'ONU. Charte de Banjul : Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples. Protocole de Maputo : Protocole à la Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples relatifs aux droits des femmes. Convention de Genève sur les prisonniers de guerre. Steht de Rome sur la Cour Pénale Internationale. Convention Internationale pour la répression du financement du terrorisme. Convention de 1963 relative aux infractions et à certains actes survenus à bord des Déromp. Convention de 1970 pour la répression de la capture illicite d'Aéronefs. Convention de 1971 pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile. Convention Internationale contre la prise d'otages. Convention Internationale pour la répression de la criminalité transnationale organisée. Convention de 1988 pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de la navigation maritime.

11	Droits Humains	-		1 2 3	Idem de 1 à 12 du Ministère de la Justice. Convention de Kampala : Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique. Résolution 57/292 de l'ONU sur les droits des migrants.
12	Transport et Voies de Communication	- Régie des Voies Aériennes (RVA) - Régie des Voies Maritimes (RVM) - Congo Airways - Autorité Nationale de Régulation de l'Aviation Civile	Sécurité Internationale Sécurité Internationale Sécurité Internationale Sécurité Internationale	1 2 3 4 5	Convention de 1963 relative aux infractions et à certains actes survenus à bord des Aéronefs. Convention de 1970 pour la répression de la capture illicite d'Aéronef. Convention de 1971 pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile. Protocole 1988 pour la répression des actes illicites de violences dans les Aéroports servant à l'aviation civile internationale. Convention de 1988 pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de la navigation maritime.
13	Présidence de la République	- Comité de Coordination Nationale de lutte contre le Terrorisme (CNLT).		1 2	Idem Ministère des Finances, de la Justice et des Droits Humains ainsi que de la Coopération Régionale et Internationale. Idem certains instruments des Ministères de la Justice et des Droits Humains.
